

Calendrier

des Formations Collectives

Mai à décembre 2014

Spécial établissements scolaires
5 thématiques de formation

Enseignement
privé


OPCALIA

PROMOTEUR DE COMPÉTENCES



Calendrier de mai à décembre 2014

INTITULÉ	RÉGION	VILLE	ORGANISME DE FORMATION	DATE	DURÉE	COÛT
<p align="center">-1-</p> <p align="center">ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL DES ÉLÈVES ET DE LEURS FAMILLES</p> <p>➤ Comprendre et prendre en compte l'évolution du comportement et des demandes des jeunes et des familles d'aujourd'hui en tenant compte de leur environnement</p> <p>➤ Se situer en tant que professionnel dans la relation aux familles</p> <p>➤ Savoir repérer les difficultés qu'induit la communication aux familles et leurs exigences (ex. : <i>judiciarisation des relations Ecole-familles</i>)</p>	BRETAGNE	RENNES	AREP BRETAGNE	15, 16 et 17 septembre	21 h	450 €
		VANNES		24, 25 et 26 septembre	21 h	450 €
		BREST		20, 21 et 22 octobre	21 h	450 €
		SAINT-BRIEUC		05, 12 et 19 novembre	21 h	450 €
<p align="center">-2-</p> <p align="center">NOUVEAUX COMPORTEMENTS SCOLAIRES</p> <p>➤ Prendre en compte l'évolution des jeunes et leur nouveau rapport à l'autorité dans l'espace scolaire</p> <p>➤ Savoir se positionner face à des situations génératrices de conflits et les surmonter</p> <p>➤ Exercer son autorité en relation éducative</p> <p>➤ Améliorer sa pratique éducative afin d'accompagner plus efficacement les jeunes</p>	BRETAGNE	VANNES	AREP BRETAGNE	21, 22 et 23 octobre	21 h	450 €
		BREST		05, 12 et 19 novembre	21 h	450 €
		RENNES		17, 18 et 20 novembre	21 h	450 €
		SAINT-BRIEUC		03, 10 et 17 décembre	21 h	450 €
<p align="center">-3-</p> <p align="center">INTÉGRATION ET ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP EN MILIEU SCOLAIRE</p> <p>➤ Connaître les différents handicaps (<i>dyscalculie, dyspraxie, dysphasie, troubles de l'attention, hyperactivités, troubles envahissants du développement...</i>)</p> <p>➤ Adapter les pratiques pédagogiques pour prendre en compte la diversité des élèves et leurs besoins spécifiques</p> <p>➤ Faciliter l'intégration scolaire des élèves porteurs de handicap</p> <p>➤ Accompagner les élèves en besoins éducatifs particuliers</p>	BRETAGNE	QUESTEMBERT	AREP BRETAGNE	10, 12 et 17 septembre	21 h	450 €
		BREST		20, 21 et 22 octobre	21 h	450 €
		RENNES		20, 21 et 22 octobre	21 h	450 €
		MOREAC		20, 21 et 22 octobre	21 h	450 €
		SAINT-BRIEUC		06, 07 et 12 novembre	21 h	450 €



Calendrier de mai à décembre 2014

INTITULÉ	RÉGION	VILLE	ORGANISME DE FORMATION	DATE	DURÉE	COÛT
<p align="center">-4-</p> <p align="center">BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE ET ECO GESTES</p> <p>➤ Répondre aux exigences et aux évolutions en matière de sécurité alimentaire et d'hygiène en milieu scolaire</p> <p>➤ Sensibiliser à la dégradation de l'environnement et au développement des gestes éco-responsables (<i>gestion des déchets, tri sélectif, gestion de l'eau, utilisation de produits écologiques, gestion des déchets verts, compostage...</i>)</p>	BRETAGNE	MOREAC	AREP BRETAGNE	17, 18 et 19 septembre	21 h	450 €
		LESNEVEN		20, 21 et 22 octobre	21 h	450 €
		RENNES		20, 21 et 22 octobre	21 h	450 €
		VANNES		21, 22 et 23 octobre	21 h	450 €
		QUESSOY		27, 28 et 29 octobre	21 h	450 €
<p align="center">-5-</p> <p align="center">LES NOUVELLES PRATIQUES DE COMMUNICATION DES ÉLÈVES ET DE LEURS FAMILLES</p> <p>➤ Comprendre les différentes formes de communication et s'adapter aux nouveaux comportements induits par les nouvelles pratiques numériques</p> <p>➤ Adopter une posture professionnelle face à la montée des outils de communication dématérialisés et des réseaux sociaux</p>	BRETAGNE	VANNES	AREP BRETAGNE	27, 28 et 29 août	21 h	450 €
		VANNES		08, 09 et 10 octobre	21 h	450 €
		LAMBALLE		15, 27 et 28 octobre	21 h	450 €
		QUESTEMBERT		21, 22 et 23 octobre	21 h	450 €
		BREST		03, 10 et 17 décembre	21 h	450 €
		RENNES		08, 09 et 11 décembre	21 h	450 €



Contact conseiller Actions collectives Enseignement privé

Pour toute information : contactez votre conseiller « actions collectives Enseignement privé »

➤ au **01 45 31 97 73**

➤ ou écrivez à enseignement-prive@opcalia.com en inscrivant « actions collectives » en objet du mail.

espaceformation.opcalia.com

Enseignement
privé



Nouveau
OFFRE SPÉCIALE
Enseignement privé

Le département Enseignement privé d'Opcalia vous propose une offre spécifique aux tarifs négociés*, accessible à toutes les structures et à leurs salariés, quelle que soit leur région.

* entre 300 € et 450 € selon les thématiques



Optimisez
votre plan de formation
GRÂCE À CETTE OFFRE COMPLÉMENTAIRE

5 thématiques de formation ont été retenues, déclinées en actions de formation d'une durée de 2 à 3 jours dispensées par **des organismes de formation locaux et expérimentés sélectionnés sur appel à proposition** :

- Évolution de l'environnement social des élèves et de leur famille,
- Nouveaux comportements scolaires,
- Intégration et accompagnement du handicap en milieu scolaire,
- Bonnes pratiques d'hygiène et éco-gestes,
- Nouvelles pratiques de communication des élèves et de leur famille.



L'Espace Formation
INSCRIPTIONS EN LIGNE

- Système d'inscription en ligne permettant de gagner du temps et de réserver des places de stages.
- Espace personnalisé facilitant pour chaque structure la lecture de l'ensemble des inscriptions effectuées, l'Espace Formation rassemble toutes les actions de formation métiers et transversales proposées par Opcalia.
- Opcalia gère l'ensemble du process généré par l'inscription : relation avec les prestataires de formation, constitution des groupes, envoi des convocations, règlement des coûts pédagogiques.
Un bulletin d'inscription suffit pour officialiser la participation d'un salarié à une action de formation.

A qui s'adresse cette offre de formation ?

A l'ensemble des établissements d'Enseignement privé. Elle cible les personnels ASEM, d'éducation, de restauration, d'entretien des locaux ainsi que les chefs d'établissement, personnels de direction, chefs de service, équipes RH.

Qui peut bénéficier des formations ?

Tous les salariés, sous réserve de l'accord de leur employeur, quelle que soit la nature de leur contrat de travail : CDI, CDD ou contrat aidé.

Quelles sont les modalités de prise en charge ?

Quelle que soit la région, **un tarif unique** est proposé par type de formation.

- Le coût pédagogique est directement réglé à l'organisme de formation par le département Enseignement privé d'Opcalia puis imputé sur le plan de formation de la structure, sous réserve de fonds disponibles (si le budget est supérieur, un appel de fonds sera demandé).
- Les frais de repas et de transport sont à la charge de la structure. La rémunération du salarié est maintenue par l'employeur durant la formation.
- Pour les actions réalisées en dehors du temps de travail, ce qui est le cas notamment dans le cadre du DIF, l'employeur est tenu de verser une allocation de formation au salarié.

Comment inscrire un salarié ?

Bénéficiez d'une **procédure simplifiée** : le bulletin d'inscription fait office de demande de prise en charge auprès d'Opcalia et d'inscription auprès de l'organisme de formation.

Inscrivez vos salariés en ligne sur l'Espace Formation *via* le site **opcalia.com** (voir ci-contre). Munissez-vous pour cela du numéro SIRET de votre structure. L'inscription en ligne présente 2 avantages :

- La réservation automatique des places de stage
- Un gain de temps dans la saisie des données concernant votre structure (conservation des informations pour une inscription ultérieure). Un bulletin d'inscription suffit pour officialiser la participation d'un salarié à une action de formation.

Comment procéder ?

1/ Vous décidez du départ en formation d'un ou plusieurs salariés sur une session de formation.

2/ Au plus tard 3 semaines avant le début de la formation :

- **Inscription en ligne** : connectez-vous sur **opcalia.com**, cliquez sur « Espace Formation » en haut à droite de la page d'accueil puis sélectionnez une formation à l'aide du moteur de recherche multicritères « Trouver une formation ». Inscrivez votre collaborateur en ligne en cliquant sur « choisir un thème » dans la liste déroulante et sélectionnez « spécifiques métiers », puis « établissements scolaires » puis sur l'intitulé de la formation retenue.
- **Inscription papier** : L'employeur remplit le bulletin d'inscription papier et le renvoie à **Opcalia département Enseignement privé - Formations collectives 2014 - 27, rue de Mogador - 75009 Paris**

3/ Le département Enseignement privé d'Opcalia enregistre la demande et vous adresse un accord de prise en charge.

4/ 10 jours avant le début de la formation, vous recevez une convocation précisant les informations pratiques, l'adresse du centre de formation ainsi qu'un plan d'accès. En règle générale, la convocation est envoyée par mail au contact de la structure ayant procédé à l'inscription.



Bon à savoir

- Retrouvez l'ensemble des formations collectives d'Opcalia sur l'Espace Formation.
- Le bulletin d'inscription fait office de demande de prise en charge auprès d'Opcalia et d'inscription auprès de l'organisme de formation.
- Dans le cas où une session est annulée faute de stagiaires, pensez à reporter votre inscription sur une autre date.